

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Quand le chef du gouvernement sensibilise ses ministres financiers

JULIEN Nkoghe Bekale a présidé une séance de travail sur l'exécution des lois de finances, hier à la Primature.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

SE fondant sur les recommandations de la Cour des comptes dans son rapport annuel sur l'exécution de la loi de finances 2018, le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, vient de donner des orientations à ses ministres financiers Jean-Marie Ogandaga et Sosthène Ossoungou Dibangoye. C'était au cours d'une séance de travail tenue hier à son cabinet. Le chef du gouvernement a appelé les membres de son équipe à tout mettre en œuvre pour se conformer à la loi, car ledit rapport avait fait état de certains manquements, et formulé plusieurs recommandations.

Ce rapport oblige le gouvernement à procéder, entre autres, à une concertation élargie afin de trouver les voies et moyens pouvant, par exemple, permettre aux ministres des Finances d'évaluer toutes les dépenses fiscales ; prendre toutes les mesures nécessaires à une meilleure exécution des dotations des secteurs jugés prioritaires ; explorer toutes les voies susceptibles de permettre une meilleure consommation des crédits ouverts, dans le respect des lois et règlements en vigueur. Puis, le concerné devra opérer tous les transferts et virements, conformément aux dispositions légales ; et joindre les décrets les ayant autorisés aux autres documents budgétaires produits à la juridiction financière.

Le gouvernement devra également informer le Parlement de tous les dépassements enregistrés

Jean-Marie Ogandaga a déclaré avoir reçu du chef du gouvernement des instructions claires pour se conformer aux recommandations du rapport de la Cour des comptes.

en matière des charges financières de la dette, quelle que soit leur nature ; poursuivre les efforts tendant à optimiser les recettes fiscales d'une part, et maîtriser la masse salariale de l'État, d'autre part.

Le gouvernement sera en outre astreint à reprendre fidèlement les données inscrites dans les lois de finances. Tout comme il devra s'assurer d'une meilleure concertation entre les deux administrations concernées dans le cadre de l'élaboration des comptes à la clôture de chaque exercice. Enfin, il versera la quote-part de l'Etat-employeur au titre de cotisations des pensions. Le recours à la subvention n'étant justifié qu'en cas d'insuffisance de la cotisation patronale de l'Etat-employeur. Au sortir de ce tour de table, le ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Marie Ogandaga



Photo: DR

La séance de travail était élargie à plusieurs experts du ministère des Finances.

a déclaré avoir reçu du chef du gouvernement des instructions claires pour se conformer aux recommandations du rapport de la Cour des comptes. Il a reconnu que cette juridiction financière a, entre autres, pour mission de constater la bonne exécution des lois de finances. " Lorsqu'elle fait un rapport avec les recommandations, nous devons nous y col-

ler ", a-t-il déclaré.

Avant de poursuivre que c'est dans cette optique que le Premier ministre a bien voulu réunir les ministres concernés en vue d'examiner ces recommandations, de telle sorte que tout ce qui n'a pas été conforme à la loi jusque-là, le soit désormais.

Selon le ministre Ogandaga, cette séance de travail a égale-

ment été l'occasion pour le chef du gouvernement de rappeler à chacun des ministres présents ses obligations ; et de les mettre tous devant leurs responsabilités. Car, d'après lui, il n'y a pas d'État de droit sans le respect de la loi. " Nous sommes là pour le respect de la loi. Nous allons tout faire pour nous y conformer. ", a-t-il déclaré.

Voiries : près de 60% des travaux déjà réalisés

LES tronçons restants devraient être achevés avant la fin de l'année, selon la société Colas Gabon, le maître d'œuvre, qui a récemment rassuré le Premier ministre, au cours d'une séance de travail.

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

ENTAMES il y a près d'un an, les travaux de construction et de réfection du réseau routier de Libreville et ses environs avancent. C'est du moins ce qu'a laissé entendre le directeur général (DG) de la société adjudicataire, Colas Gabon, lors d'une rencontre avec le chef du gouvernement. Christophe Briges a indiqué que 60% des travaux ont déjà été réalisés, soit un total de 25km sur les 45km de voies bitumées. La séance de travail d'hier a donné l'opportunité à ce dernier de faire le point du niveau d'exécution de ce chantier qui, à terme, devra faciliter l'accès à plusieurs quartiers de la capitale gabonaise. C'est donc en présence des ministres financiers, de leurs collègues des Travaux publics et de la Promotion des investissements,

que Christophe Briges a rassuré Julien Nkoghe Bekale du respect des délais de livraison et de la qualité des travaux réalisés. Lesquels se déroulent à grande vitesse, a indiqué le patron de Colas Gabon. Avant d'affirmer: "Aujourd'hui, nous sommes à peu près à 60% d'avancement, soit 25km de voiries réalisés sur un total de 45km. L'opération va se terminer d'ici la fin de cette année". Les quartiers dans lesquels des tronçons ont été ciblés sont : Nzeng-Ayong, Diba-Diba, Cité de la caisse, Cité Mebiame et Bas-de-Gue-Gue.

Dans le même ordre d'idées, la route nationale 1 (RN1) qui a également fait l'objet de travaux, connaît aujourd'hui une nette amélioration, à en croire la société adjudicataire qui a précisé : "Nous procédons à des réparations ayant pour objectif de rétablir le trafic. L'amélioration est déjà visible. On peut se rendre



Photo: Wilfried MBINAH/L'Union

Une voie du Bas-de-Gue-Gue en travaux.

à Kango en une heure et demie aujourd'hui". Pour sa part, le Premier ministre a insisté sur la nécessité de mettre à la disposition des usagers de la route un travail de qualité,

obéissant à des normes contenues dans le cahier de charges. Instruction a été donnée à Colas Gabon dans ce sens, mais aussi de mettre un coup d'accélérateur.